

LES ORIGINES

1 – Pourquoi est-il important d'enregistrer l'existence et la di	sparition des personnes ?
2 – Quel roi de France rédige l'édit de Villers-Cotterêts ?	
3 – Depuis quelle année règne-t-il ?	
4 – Quelles décisions fondamentales sont contenues dans l'Ed il cette décision ? Remplissez le tableau suivant.	
DECISION	RAISON DE LA DECISION
5 – A qui est confiée cette tâche ?	
6 – Un Français de religion juive serait-il enregistré ?	

7 – Complétez la frise chronologique de la page 10 en écrivant au crayon de mine ce que dit l'édit de Villers-Cotterêts. Placez date de l'Ordonnance de Blois et du Code Louis.



LA LAÏCISATION DE LA SOCIÉTÉ

1 – A quelle dat	e l'édit de Villers-Co	otterêts prend-il fir	n ?		
2 – Qui a désorn	nais la charge de l'en	nregistrement des n	naissances et des décè	es?	
	-	9	age 10 au crayon de a		
	The same and the s	The state of the s			
5 - Comment pro	ocèdent les autorités	pour appliquer cet	te nouvelle décision	?	
5 – Comment se	nomme le premier of	ficier d'état civil d	de la ville d'Epernay	?	
Comment vo	it-on que désormais	l'aspect laïc (état	civil) l'emporte sur l'	aspect religieux (ét	at des âmes)
	<u>"</u>				
8 – P lacez au laïcisation de l'é		r la frise chronolo	ogique de la page 1	0 les mesures qui	complètent

P – Comment les Sparnaciens accueillent la création du divorce ? Comment le voit-on ?	
0 – La pratique du divorce est-elle bien acceptée au cours du XIX ^{eme} siècle ? Comment le voit-on ?	
1 – Placer au crayon de mine sur la frise chronologique de la page 10 les dates marquantes de l'his ivorce en France	toire
? – Comment se nomme le premier couple divorcé à Epernay ? A quelle date ?	-
3 – Quelle raison est évoquée dans le document pour justifier la demande de divorce ?	
4 – Vous semble-t-il diffi <mark>cil</mark> e de divorcer à l'époque ? Pourquoi ?	
5 – A quoi ressemble la cérémonie consistant à présenter un enfant sur un autel?	
6 – Que pensez-vous des prénoms donnés à l'enfant ? Pourquoi ces choix ?	
The prince to the are presente we have a very with the prince to the all.	

LIBRE DE SON IDENTITÉ ?

1 – Placer sur la frise chronologique de la page 10 les oprénom.	lates concernant la liberté du choix du nom et du
2 – Pourquoi Louis Le ROY et Louis RADELAT décides	nt-ils de changer leur nom et/ou leur prénom ?
3 – Que pensez-vous des prénoms et du nom choisis?	
4 – Etait-il difficile de changer de patronyme? Pourqu novembre 1793? Comment jugez-vous ces modifications	

BAPTÊME ET NAISSANCE : DEUX ACTES DIFFERENTS ?

POINTS COMMUNS DIFFERENCES 3 – Que pensez-vous de ces différences ? Qu'apportent-elles en plus ?	1 – Quelle différence existe entre un document rédigé	sous l'édit de Villers-Cotterêts et après ?
Remplissez le tableau suivant : POINTS COMMUNS DIFFERENCES 3 – Que pensez-vous de ces différences ? Qu'apportent-elles en plus ? 4 – Qu'est-ce qu'une mention marginale ?		
3 – Que pensez-vous de ces différences ? Qu'apportent-elles en plus ? 4 – Qu'est-ce qu'une mention marginale ?	2 – En comparant les deux documents, repérez les él Remplissez le tableau suivant :	éments communs et le s d ifférences entre ces deux a
3 – Que pensez-vous de ces différences ? Qu'apportent-elles en plus ? 4 – Qu'est-ce qu'une mention marginale ?	POINTS COMMUNS	DIFFERENCES
4 Qu'est-ce qu'une mention marginale ?		
	3 – Que pensez-vous de ces différences? Qu'apporten	nt-elles en plus ?
5 – Que nous apprennent les mentions marginales sur l'acte de naissance de Paul CHANDON?	4 - Qu'est-ce qu'une mention marginale ?	
5 – Que nous apprennent les mentions marginales sur l'acte de naissance de Paul CHANDON?		
5 – Que nous apprennent les mentions marginales sur l'acte de naissance de Paul CHANDON?		
	5 – Que nous apprennent les mentions marginales sur	r l'acte de naissance de Paul CHANDON?

7 – Sachant que l'ia	ntité correspond à l'ensemble des cara	actères qui distinguent un individu d'un ai
quels éléments de l'id	ntité trouve-t-on dans un acte de naiss	ance de Paul CHANDON-MOËT?
A A		
0 00 00 00 00 00 00 00 00		

A QUOI SERT L'ETAT CIVIL : QUELQUES EXEMPLES

1 - Pourquoi l'état civil est-il important ?	
2 – Quelle autre utilité peut avoir l'état civil ? Est-il alors suffisant ? Par quoi f	aut-il le compléter?



